

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# Les enseignements d'arts plastiques au lycée à partir de la rentrée 2019



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**Pour y voir plus  
clair ...**



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# TOUT SAVOIR SUR LE BACCALAURÉAT 2021



... et sur les enseignements des ARTS PLASTIQUES au lycée

Dans la salle  
d'arts plastiques  
du lycée...





# Les OBJECTIFS des arts plastiques sont :

- De percevoir et d'apprécier leur rôle, leur valeur et leur vitalité dans les sociétés du passé comme dans le monde actuel ;
- De vous offrir la possibilité de développer, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde, d'affiner votre jugement esthétique ;
- De vous faire acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles.



► **Les arts plastiques au lycée** couvre l'ensemble des domaines : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Ces domaines constituent un point d'appui pour le design.

► On y active ! On y examine et on y produit des œuvres, on entreprend des démarches et on pratique en permanence.

► **La spécialité** est accessible à tous les lycéens, ayant suivi ou non l'option en seconde..



► On vous proposera une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

► L'organisation du programme s'organise autour :

- De la pratique (au moins 75 % du temps annuel disponible) en lien avec les langages et les techniques variées ;
- Des ouvertures interdisciplinaires avec le design, l'architecture et le paysage, le cinéma, l'image animée et le jeu vidéo,...
- Un enrichissement culturel : découvertes d'artistes, d'œuvres, d'institutions, leurs rapports aux sciences et aux technologies, et ceux à la mondialisation de la création artistique.

# Continuité des enseignement du collège au lycée

## Cycle 4

### • Questionnements

- La représentation ; images, réalité et fiction
- La matérialité de l'œuvre, l'objet et l'œuvre
- L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

Lgt

Opt/

Spé

### □ Questionnements

#### • Champ des **questionnements plastiques**

- Domaine de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques
  - **La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques**

- **La figuration et l'image**

- **La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre**

- Domaine de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique

- **La présentation de l'œuvre**

- **La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée**

- Domaine de la formalisation des processus et des démarches de création

- **L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre**

- **La création à plusieurs plutôt que seul**

- Champ des **questionnements artistiques interdisciplinaires**

- Champ des **questionnements artistiques transversaux**

**Voie générale**  
première et terminale  
dès 2019                    dès 2020



**Enseignements communs**

- Français
- Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- LVA et LVB
- EPS
- Enseignement scientifique



**Enseignements de spécialité**

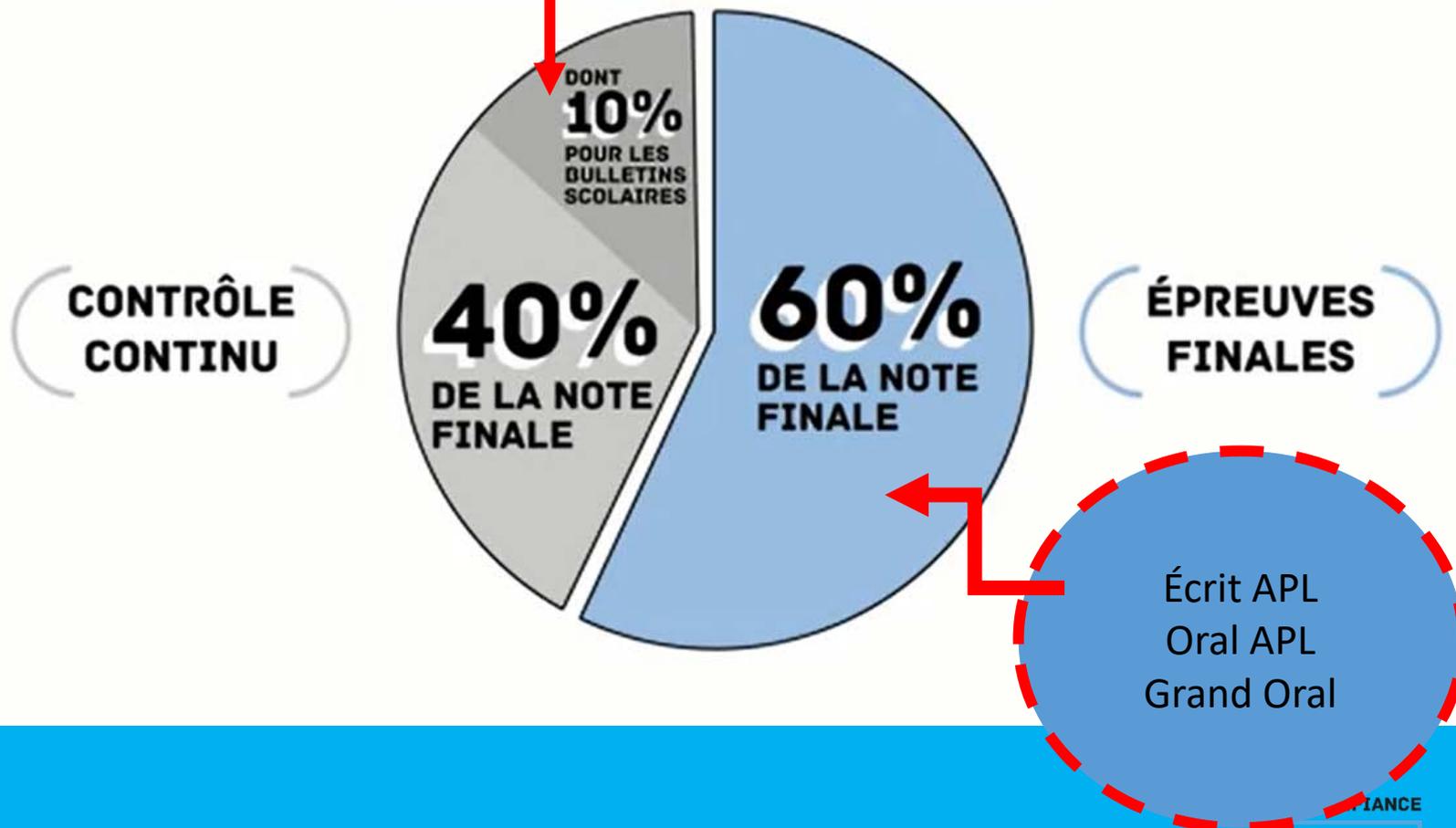
3 en première  
2 en terminale

Dont  
ARTS  
PLASTIQUES



Enseignement  
optionnel

## Composition de la note finale du baccalauréat



# 60%

DE LA NOTE FINALE



Épreuve anticipée  
de français



4 épreuves finales  
en terminale

- 2 enseignements  
de spécialité choisis

- Philosophie

- 1 oral

En ARTS PLASTIQUES

# La nouvelle épreuve du GRAND ORAL



**Oral :** ... en lien avec  
**20 minutes**



**Enseignements  
de spécialité**



**Entretien**

... suivi d'un entretien









Une spécialité qui vise la poursuite d'étude dans de nombreux cursus du supérieur :

- Université : arts plastiques, histoire de l'art et archéologie, médiation culturelle ;
- Classes préparatoire aux écoles supérieures d'art ;
- Écoles supérieures d'art, écoles d'architecture.

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

